

# SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 20 NOVEMBRE 2014 À 14 HEURES 30

Centre administratif de la CUS – salle 225 - STRASBOURG

**Présents** : M. Jacques BIGOT, M. Bernard FREUND, M. Eric KLÉTHI, M. Jean-Marc WILLER, M. Etienne WOLF

**Absents excusés** : M. Yves BUR, M. Alain JUND, M. Claude KERN, Mme Anne-Pernelle RICHARDOT, M. Justin VOGEL

### 14-2014      Modification n°7 du POS de Bischheim

#### *Description de la demande*

Le Service prospective et planification territoriale de la CUS a transmis au Syndicat mixte pour le SCOTERS le dossier de modification n°7 du POS de Bischheim dont l'enquête publique est prévue du 29 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2014.

La modification n°7 du POS de Bischheim vise à permettre l'évolution cohérente de construction. Elle porte sur la création d'un secteur de zone UB17 constitué d'un secteur UA5 et d'un secteurs Uc5, la correction d'erreurs matérielles, la modification de la règle de hauteur en zone UB et sur la modification des règles d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises de la zone UB.

*Le Bureau syndical  
sur proposition du Président  
après en avoir délibéré,  
décide de faire part de l'avis suivant :*

***Au regard des orientations du SCOTERS, le projet de modification n°7 du POS de Bischheim n'appelle pas de remarque particulière.***

Certifié exécutoire compte tenu de :  
La transmission à la Préfecture le - 1 DEC. 2014  
La publication le - 1 DEC. 2014  
Strasbourg, le - 1 DEC. 2014

  
Le Président  
Jacques BIGOT